



Ordonnance de télécom CRTC 2016-412

Version PDF

Ottawa, le 17 octobre 2016

Diverses compagnies – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Cogeco Câble inc.	AMT 53 AMT 53A Modification au Tarif des services d'accès – Réorganisation corporative	30 août 2016 12 septembre 2016	20 septembre 2016
MTS Inc.	AMT 779 Modification au Tarif général – Ligne d'accès de base aux services téléphoniques payants	9 septembre 2016	19 octobre 2016

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale